



Peut on faire annuler un droit de passage

Par **BOUDENGAIN_old**, le **21/07/2007** à **19:21**

Nous venons d'acheter une maison et notre voisine a un droit de passage sur notre terrain pour accéder à sa maison.

Notre voisine aurait la possibilité de faire une ouverture sur son terrain pour accéder à sa maison.

Peut t'on pour cette raison faire annuler ce droit de passage?